

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**  
**RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES**

CODE DE LA SECTION : **25 15 00 S10 E1**

**La présente demande émane du réseau :**

<b>X</b> : organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<b>O</b> : <del>Libre subventionné confessionnel</del>
<b>O</b> : <del>Officiel subventionné</del>	<b>O</b> : <del>Libre subventionné non confessionnel</del>

Identité du responsable pour le réseau : Monsieur Didier LETURCQ, Directeur général adjoint  
Date et signature : .....

1. Finalités de la section : reprises en annexe n° 1 de 1 page

2. Classement de la section :

Enseignement secondaire du :	<del>O : premier degré</del>	X : deuxième degré	O : troisième degré	O : quatrième degré
------------------------------	------------------------------	--------------------	---------------------	---------------------

3. Titre délivré à l'issue de la section :

**CERTIFICAT DE « RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES » SPECIFIQUE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE PROMOTION SOCIALE.**

4. Modalités de capitalisation : repris en annexe n° 2 de 1 page

4.1. Organigramme de la section

4.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée : NEANT

5. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u>	<u>Classement des U.E.</u>	<u>Code des U.E.</u>	<u>Domaine de formation</u>	<u>Unités déterminantes</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Restaurateur de véhicules ancêtres : travaux de tôlerie	ESIT	251501U11E1	205	X	120
Restaurateur de véhicules ancêtres : travaux de peinture	ESIT	251502U11E1	205	X	120
Restaurateur de véhicules ancêtres : travaux de soudure	ESIT	251503U11E1	205	X	120
Restaurateur de véhicules ancêtres : travaux de mécanique	ESIT	251504U11E1	205		120
Restaurateur de véhicules ancêtres : travaux d'électricité	ESIT	251505U11E1	205		120
Activités professionnelles d'apprentissage : restaurateur de véhicules ancêtres	ESIT	251506U11E1	205		120/40
Epreuve intégrée de la section : restaurateur de véhicules ancêtres	ESIQ	251500U12E1	205		80/40

<b>TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION</b>	
A) nombre de périodes suivies par l'élève	<b>800</b>
B) nombre de périodes professeur	<b>680</b>

6. Profil professionnel :

Repris en annexe n° 3 : NEANT

7. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 4 de 1 page

**8. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

**ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD**

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 16 décembre 2019.....Signature :

## **SECTION : RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES**

### **1. FINALITES DE LA SECTION**

#### **1.1. FINALITES GENERALES**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ CONCOURIR à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ REpondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. FINALITES PARTICULIERES**

Cette section vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de SITUER la restauration de véhicules ancêtres parmi le secteur des véhicules automobiles;
- ◆ d'ETABLIR une méthode de travail rigoureuse permettant la réalisation de travaux de tôlerie, de peinture, de soudure, de mécanique, et d'électricité dans le domaine de la restauration de véhicules ancêtres ;
- ◆ de RESPECTER les règles fondamentales relatives aux différentes législations rencontrées dans le secteur de la restauration de véhicules ancêtres ;
- ◆ d'ELABORER des fiches techniques d'intervention permettant de suivre l'évolution des travaux sur un véhicule ancêtre ;
- ◆ de CONSTRUIRE des relations communicationnelles dans une situation professionnelle impliquant la restauration de véhicules ancêtres ;
- ◆ de CONSTRUIRE le bilan de ses activités professionnelles d'apprentissage ;
- ◆ de PARTICIPER à la préparation, au rangement du matériel utilisé et au nettoyage du poste de travail et de son environnement dans le respect des règles environnementales ;
- ◆ de SUIVRE l'évolution technologique et la créativité dans le secteur de la restauration de véhicules ancêtres et de s'y adapter.

## SECTION : RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES

### 2. TABLEAU DE CAPITALISATION DE LA SECTION

